



Interdiction de visite par le procureur

Par **TDC**, le **22/11/2008** à **15:11**

Vendredi, 21 novembre 2008 à 17 heures je me suis présenté au domicile de la mère de mes trois enfants pour les récupérer pour le week-end . j'ai été accueilli par deux gendarmes qui me l'ont interdit ! sans autres raison que cela était une décision du procureur ... Je ne sais pas ce qui motive cette décision . Puis-je avoir le moyen de savoir ce qui se passe sans attendre une convocation de la gendarmerie " Pour y être entendu comme me l'a précisé l'un des représentant de la loi . "